SYNOPÉE
La solution formation
d'Hexopée et du Synofdes

Gérer l'embauche et la gestion du temps de travail des salariés dans le cadre d'un ACM de la branche Éclat

THEMATIQUES : DROIT SOCIAL



Présentation

La gestion du personnel dans le cadre d'un ACM (accueil collectif de mineurs) fait appel à des règles légales et conventionnelles particulières. Qu'il s'agisse d'embaucher sous le statut particulier du contrat d'engagement éducatif (CEE) ou bien encore de gérer le temps de travail des salariés (en CEE ou autre contrat) en cas de séjours avec nuitées, cette formation vous permettra d'acquérir les bons réflexes pour gérer au mieux ces situations.

Le + de la formation
- Approche pragmatique à partir de l'expérience des stagiaires.

Objectifs pédagogiques

- Recourir au Contrat d'Engagement Educatif (CEE) dans le cadre d'un ACM,
- Gérer le temps de travail des salariés, mineurs comme majeurs, dans le cadre des ACM.

Contenu du programme

Identifier les modalités et les cas de recours au Contrat d'Engagement Educatif (CEE)

- Pour quels types de poste et pour quels profils de candidats ?
- Identifier les clauses particulières du contrat de travail et les formalités à l'embauche pour le CEE,
- Connaître ses particularités en paie : la rémunération journalière forfaitaire, l'application des taux légaux et conventionnels de cotisation et les assiettes forfaitaires,
- Et si le CEE n'est pas envisageable : CDD, CDI Intermittent ?

Élaborer le planning des salariés dans le cadre d'un ACM au regard des dispositions légales et conventionnelles

- Respect des durées maximales de travail et des temps de repos obligatoires,
- Particularités du CEE : un décompte du temps de travail en jours et zoom sur les mineurs en CEE.

Infos pratiques

PUBLIC
• Dirigeant·te ou dirigeant·te bénévole, directeur·trice, comptable, gestionnaire RH.

PRÉREQUIS
• Assumer la fonction employeur et gérer l'embauche et le temps de travail du personnel salarié au sein d'un accueil collectif de mineurs (avec ou sans hébergement).

METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS
• Réalisation de cas pratiques, quiz, brainstorming.
• Envoi préalable d'un support pédagogique avec explications et exercices.
• Echanges avec et entre les participants sur leurs pratiques.

INTERVENANT.E
Juriste droit du travail

DUREE : 1 jour (soit 7 heures)

MODALITES
100% à distance. La formation requiert un ordinateur avec webcam et micro, et une bonne connexion internet.

Décompter le temps de travail et les temps de repos en cas de séjour avec nuitées

- Pour les salariés en CEE
- Pour les autres salariés (le régime d'équivalence)

Synthèse

Tour de table des participants (qu'est-ce qu'ils retiennent, qu'envisagent-t-ils de mettre en place dans leur structure à court et moyen terme après cette formation, leurs impressions …).

COÛT DE LA FORMATION

• Formation préfinancée sur votre contribution conventionnelle dans le cadre du catalogue ECLAT.

• Pour une formation intra-entreprise sur mesure, nous contacter.

Formation conçue en partenariat avec :

HEXOPÉE
Créateurs de citoyenneté